

COMMUNICATIONS

Araignée nouvelle pour la faune de Belgique : *Thyreosthenius biovatus* (CAMBRIDGE)

C'est à M. DEHOUSE que nous devons la découverte de cette espèce myrmécophile dans notre pays. Les spécimens proviennent d'un nid de *Formica rufa* LINNE, récolté à Ohain (prov. de Brabant), le 22.II.1959. Une partie de ce nid fut mis en observation par M. DEHOUSE, qui y découvrit de petites araignées à l'aspect blanchâtre, parmi de nombreux autres commensaux. Le récolteur me soumit deux exemplaires, qui, étant trop jeunes à l'époque de la capture, ne purent être déterminés spécifiquement. Je suggérai à M. DEHOUSE de garder en observation les autres araignées myrmécophiles et, le 9 mai, je prélevais deux exemplaires encore en vie. L'examen de ces deux spécimens me révéla qu'il s'agissait d'un couple de *Thyreosthenius biovatus* (CAMBRIDGE), acquisition nouvelle pour la faune belge (1), déjà citée notamment de France, des Pays-Bas, d'Allemagne et de Grande-Bretagne dans les nids de *Formica rufa* LINNE, *F. nigricans* EMERY (= *pratensis* GÖZE) et *F. fusca* LINNE. Je signalerai en terminant, que ces Araignées se nourrissent de petits Acariens détriticoles, vivant au sein de la fourmilière.

J. KEKENBOSCH.

Homonymie.

Oxytelus magniceps FAGEL (Ann. Mus. Royal Congo Belge, 58, 1957, p. 64) préoccupé par *O. magniceps* WENDELER (Dusenja, VI (5), 1955, p. 194) (du Brésil), devra s'appeler *Oxytelus congoanus* FAGEL nom. nov.

J'attire l'attention, à cette occasion, sur l'intérêt réciproque qu'ont tous les auteurs à envoyer des tirés à part de leur travaux aux Collègues s'occupant de la même spécialité, le *Zoological Record* paraissant avec un recul trop grand. Dans le cas précité, l'espèce de M. WENDELER n'a été signalée que dans l'édition de 1956, parue en juillet 1958. L'envoi d'un separatum est encore plus nécessaire lorsque le travail a paru dans une revue fort peu répandue en Europe, comme c'est le cas en l'espèce.

G. FAGEL.

(1) Je viens d'apprendre que, dans un travail actuellement à l'impression à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (*Bull.*, XXXV, 28), M. J. DENIS signale également cette Araignée comme nouvelle pour notre faune.

***Thaumalea verralli* EDW., Diptère rare de Belgique, dans un biotope improvisé.**

Le 14.VIII.1959 j'ai capturé à Virton, en pleine ville, dans un urinoir public, 2 ♂♂ du rare *Thaumalea verralli* EDW. Les insectes, il y en avait peut-être une dizaine, paraissaient parfaitement à leur aise dans leur biotope improvisé. Ils s'amusaient à voler de la pierre sèche du côté sur la pierre du fond d'où coulait continuellement l'eau. Ils s'attachaient à cette dernière pierre à contre-courant avec une facilité remarquable. Il est à noter que la pierre du fond, arrosée par l'eau était verte d'algues. Sans doute les insectes trouvaient ici le milieu et la nourriture nécessaires pour leur existence.

Je relève ici du travail de notre éminent collègue M.A. COLLART *Les Thaumaleidae de Belgique* (Bull. Mus. roy. His. nat. Belg., T. 21, n° 5, 1945) les captures antérieures : Francorchamps, 4-5.VIII.1921 (G. SÉVERIN), 1 ♂ ; Colonster, suintement sur rocher, 16.VII.1943 (A. COLLART) et Mirwart, bords du Parfondry, 3.VIII.1943 (F. VANSCHUYTBROECK), 1 ♂.

Plus récemment, notre collègue M. R. TOLLET (Communication Bull. et Ann. Soc. Entom. de Belg., T. 87, 1.II.1951) a capturé à Olloy-Le Berceau, Ruisscau de Tignon, 26.V.1950, 3 ♂♂ et à Vierves (Les Queues), 26.V.1950, sur roche suintante, 10 ♂♂ et 2 ♀♀.

Je remercie la Direction de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, ainsi que mes collègues MM. A. COLLART, C. SEGERS et R. TOLLET, pour bien avoir voulu mettre à ma disposition la littérature concernant les *Thaumaleidae*. Je fais don de ces deux exemplaires à l'Institut.

L. MARNEF.

Assemblée mensuelle du 7 octobre 1959

Présidence de M. J. DE WALSCHE, *Président*

Décisions du Conseil. — Lors de l'assemblée générale du 10 janvier 1960, il sera procédé à l'élection de 4 membres du Conseil en remplacement de M. J. DE WALSCHE, Président sortant et non rééligible, de M. E. DERENNE, sortant démissionnaire, et de MM. C. SEGERS et R. TOLLET, sortants et rééligibles. Candidats présentés par le Conseil : MM. C. SEGERS, R. TOLLET, R. MALHERBE et L. MARNEF.